# VILLEQUIERS par Pierre BROSSOLLET

La commune dont nous allons évoquer brièvement l'histoire ne porte le nom de Villequiers que depuis un peu plus de trois cents ans. Jusqu'en 1666 en effet, elle s'appelait Montfaucon-en-Berry. Elle appartient au canton de Baugy. Sa superficie est de 2.887 hectares et sa population, au dernier recensement (1982) était de 433 habitants. Elle comprend le bourg de Villequiers, à 35 kilomètres de Bourges, les hameaux de Clanay, Berry, Villers, Crux et une quinzaine de fermes.

Les routes nationales 151 (Bourges-La Charité) et 76 (Bourges-Nevers) l'encadrent au Nord et au Sud. Le bourg, situé sur la D.12 joignant Baugy à Fourchambault, est également relié à Sancergues, La Guerche et Nérondes. De Villequiers situé à 220 mètres d'altitude, la vue s'étend très loin vers l'Est : on aperçoit la côte de Pougues et Fourchambault de l'autre côté de la Loire et, bien au-delà encore, les sommets du Morvan.

On trouve au bourg l'église, la mairie, la poste, l'école, un médecin, deux restaurants dont un hôtel et quelques commerçants : boulanger, boucher, épicier, garagiste, mécanicien, électricien, menuisier, plombier, quincailler, entrepreneur. La superficie des exploitations agricoles varie de 30 à 180 hectares, consacrés pour les deux tiers aux cultures céréalières et pour un tiers à l'élevage. La commune appartient au Syndicat intercommunal de Nérondes, la SIVOM.

# Un peu d'Histoire.

La région de Villequiers, comme tout le Berry d'ailleurs, a été très anciennement peuplée, Aussi loin qu'on remonte dans l'Histoire et la Préhistoire, on y découvre des vestiges de civilisations disparues. Des milliers d'années avant notre ère, les hommes ont vécu dans cette partie du Centre de la France, lieu de passage entre le Nord de la Gaule et l'Aquitaine.

Cinq cents ans avant la conquête romaine, elle était occupée par les Bituriges, peuple celte dont on a retrouvé les traces dans la région de Gron. Peut-être cette localité était-elle déjà le siège d'un centre important à cette époque, Après la prise d'Avaricum par César, en 52 avant J.C., la conquête romaine s'étend sur notre région. Deux grandes voies romaines l'encadrent : celle de Bourges à Sancerre au Nord, celle de Bourges à Sancoins, au Sud. Et à Baugy, à quelques kilomètres de Villequiers, les découvertes et les fouilles exécutées depuis le siècle dernier ont permis de mettre à jour un camp militaire, un théâtre et une nécropale.

Il y eut là, pendant les premiers siècles de notre ère, un centre important de cette civilisation gallo-romaine qui fut le cadre de vie de nos ancêtres.

Période de paix et de prospérité, qui fut celle aussi où le Christianisme apparut et se développa autour d'Avaricum, devenu Bourges; dès le Vème siècle, il est question de l'évêque de cette ville. Dans l'organisation du diocèse apparaîtra ensuite une subdivision : l'archiprêtré, territoire dont le centre sera et restera Montfaucon pendant plusieurs siècles. Le curé de cette localité sera le chef d'un territoire assez étendu, limité au Nord et au Sud par les deux voies romaines dont il a été question plus haut, et borné à l'Est par une bande de territoire qui, bien que située sur la rive gauche de la Loire, dépendait de l'évêque de Nevers.

Les premières invasions barbares, celle des Burgondes puis celle des Wisigoths venues d'Italie vers le début du Vème siècle, n'ont pas laissé de trace, et dès le VIème siècle, après la victoire de Clovis, le Berry fait partie du Royaume Franc.

Mais d'autres envahisseurs allaient apparaître : les Normands, après avoir remonté la Loire jusqu'à Nevers, traversaient la région pour aller à plusieurs reprises, entre 850 et 920, piller et incendier Bourges. C'est alors que Montfaucon, point élevé dominant la route venant de la Loire, fut choisi comme position défensive pour couvrir la région peuplée de Baugy et Gron, ou - autre hypothèse - comme point d'occupation par les envahisseurs. Quoiqu'il en soit, la *«motte»* de Montfaucon, butte de terre sur laquelle fut édifié le premier donjon, en bois d'abord, puis en pierre au IXème ou Xème siècle, est d'origine normande. Ce premier château s'élevait à deux kilomètres environ d'un bourg ancien : Berry, où sera installé une prieuré bénédictin, dépendant de Cluny par l'intermédiaire de La Charité-sur-Loire. L'église, qui s'appelait Notre-Dame-de-Berry-sous-Montfaucon sera, pendant des siècles, la paroisse officielle des habitants qui s'installaient peu à peu autour du château de Montfaucon. Et cependant, ceux-ci auront à leur disposition, dès 1200, la chapelle Saint-Martin, appartenant au château, qui ne devint paroisse de Montfaucon qu'au XVIIIème siècle.

C'est aussi à cette époque, à la suite des invasions normandes, que s'étend et s'organise le régime féodal. Tout homme libre doit *«se recommander»* d'un seigneur qui le protège et qui est lui-même le vassal d'un autre seigneur plus haut placé, dont il tient son fief. Le premier seigneur de Montfaucon dont le nom nous est connu est Thierry, qui vivait à la fin du Xème siècle. Son autorité s'étendait sur un territoire assez vaste qui allait d'Etréchy à Nérondes, de Villabon à Ménetou, et qui comprenait plus de la moitié des paroisses de l'archiprêtré, dont le siège était aussi Montfaucon. Il avait même des droits féodaux sur Marmagne, à une douzaine de kilomètres de Bourges. Le seigneur de Montfaucon occupait une des premières places dans la hiérarchie féodale. Il figurait au XIIIème siècle sur la liste des cinquante neuf grands vassaux du roi Philippe-Auguste. Il partageait avec sept autres seigneurs du Berry le privilège de porter le siège de l'évêque de Bourges lorsque celui-ci faisait son entrée solennelle dans sa cathédrale.

L'un des successeurs de Thierry, Eudes, sera le dernier seigneur résidant à Montfaucon d'une manière continue. Ses descendants et les seigneurs de la famille de Bomiers après eux (1254) possèderont d'autres fiefs, où ils habiteront, et ne viendront

donc à Montfaucon que de temps à autre. Cet éloignement, qui avait déjà commencé avec les départs aux Croisades, diminuera leur influence personnelle dans le pays. C'est du XIIIème siècle également que datent les *«franchises»* ou *«libertés»* accordées aux habitants par leurs seigneurs. La charte d'affranchissement de Montfaucon est de 1258. Son texte ne nous est pas connu, mais il était encore question au XVIIème siècle, des *«droits de bourgeoisie»* que devaient acquitter ceux qui avaient profité de ces franchises.

\*\*\*

Les débuts de la Guerre de Cent Ans paraissent avoir eu peu de répercussions en Berry, si ce n'est, en 1346, un raid du Prince Noir, fils du Roi d'Angleterre, venu d'Aquitaine, et une attaque anglaise sur Sancerre en 1351. Cependant le seigneur de Montfaucon, Louis de Sancerre, trouve la mort à la bataille de Crécy.

Mais après le désastre d'Azincourt en 1415 et l'occupation de La Charité par les Anglais, la région se trouve mêlée plus directement à la guerre. Charles VII a quitté Paris, aux mains des Bourguignons, partisans des Anglais. C'est Bourges qui devient la capitale du Royaume. Mais les luttes entre Armagnacs et Bourguignons se poursuivent sur les bords de la Loire, dont elles font un semi-désert d'où s'enfuient les populations; et d'autre part, les Anglais assiègent Orléans.

C'est alors en 1429 l'étonnante apparition d'une jeune fille de Lorraine, Jeanne d'Arc. Elle a reçu par *«ses voix»* une mission céleste : délivrer le Royaume de France, en chasser les Anglais. Reçue à Chinon par le Roi, elle en obtient des troupes, elle fait lever le siège d'Orléans, bat les Anglais à Patay et fait sacrer le Roi à Reims. Revenue à Bourges, elle accompagnera l'armée royale à Montfaucon, comme le rappelle la plaque apposée sur notre église :

Jeanne d'Arc en octobre 1420 séjourna pendant deux semaines à Villequiers, alors appelé Montfaucon-en-Berry.

C'est de Montfaucon qu'elle partira pour reconquérir Saint-Pierre-le-Moûtier et pour essayer, mais sans succès, de reprendre La Charité. C'est là aussi qu'elle confondra une femme de La Rochelle, Catherine, qui prétendait avoir des visions. Elle vivra avec elle, partageant sa chambre pour s'assurer qu'il s'agissait bien d'une imposture. C'est de Montfaucon enfin, qu'elle partira pour continuer la lutte et terminer sa mission par le martyre sur le bûcher de Rouen, en 1431.

Il est fait mention, en 1447, d'un Hôtel-Dieu, existant depuis une époque beaucoup plus ancienne, à la fois lieu d'accueil pour les voyageurs et hôpital pour les malades du pays : peut-être aussi pour les lépreux car il est appelé *«maladrerie»* dans un document du XVIIème siècle. Il était situé en dehors de l'enceinte de la ville, non loin de la porte Bérault, près du chemin conduisant à Berry et à la Vauvise. Cette

maison-Dieu s'appelait Saintes Catherine, du nom de sa chapelle, et subsistait encore en 1695, date à laquelle elle fut rattachée à l'Hôtel-Dieu de Bourges.

Vers la même date, on retrouve aussi la trace d'une institution du XVème siècle, *«les Bacheliers de Montfaucon»*. Ce conseil, composé de plusieurs habitants, était chargé de représenter la communauté et, en certaines matières d'y rendre la justice. Il se réunissait en plein air, sous un chêne, aux environs du village.

A la fin du siècle, en 1493, la baronnie de Montfaucon est achetée far Jacques de Chazeron, d'une famille d'Auvergne qui la conservera pendant plus d'un siècle. Période de paix et reprise de l'activité agricole dans cette région dévastée au siècle précédent par les guerres civiles et étrangères. Les villages se repeuplent, l'élevage ovin prend une grande extension. Mais un nouveau sujet de troubles apparaît avec le développement du protestantisme dans les villes de Bourges et Issoudun. Dès 1559, on y trouve des paroisses réformées ainsi qu'à Aubigny et Sancerre. Le Nord du Berry est en grande partie aux mains des Huguenots. En 1562, ceux-ci s'emparent de Bourges d'où ils ne seront chassés que par l'intervention de l'armée royale. Montfaucon, occupé dès 1569, serait resté plusieurs années en leur possession.

Après la mort de Henri III, ce sont les Ligueurs Catholiques qui s'opposent à Henri IV, roi protestant. C'est un ligueur, Monsieur de la Châtre, qui enlèvera Montfaucon aux Protestants en 1591. On montre encore à Villequiers l'emplacement de *«la Brèche»* par où il pénétra dans la ville. (Q. sur le plan du château).

Peu de temps après l'Edit de Nantes de 1498, qui ramène la paix religieuse, Montfaucon va encore une fois changer de propriétaire. Ce ne sera pas pour passer à une autre famille de la Province, mais bien à une famille princière, proche du Roi. C'est Henri de Bourbon, prince de Condé qui déjà seigneur de Baugy et gouverneur du Berry, achète la baronnie en 1626. C'est une accentuation importante de la centralisation monarchique, de la mainmise du gouvernement sur la province, une augmentation aussi de l'influence et de l'autorité des magistrats ruraux, ainsi que des fermiers et gérants des propriétés rarement habitées par leurs seigneurs parisiens ou versaillais.

A la mort du prince de Condé en 1646, c'est son fils prince de Conti qui devient seigneur de Montfaucon. Comme son frère, le Grand Condé, il se rebelle en 1648, contre l'autorité royale. C'est la Fronde, dernier épisode de la lutte entre le Roi et la Haute Noblesse.

Pendant trois années les armées rebelles et royales sillonnent et ravagent le pays qu'elles laissent transformé, suivant l'expression d'un contemporain, *«en un désert affreux»*. Des châteaux sont démantelés, celui de Baugy en particulier, qui appartenait aux Condé. Entre 1650 et la fin du siècle, la population a baissé de 25%; les campagnes, en particulier, se sont dépeuplées en faveur des villes. Le prince de Conti vend en 1663 la baronnie de Montfaucon à Louis-Marie d'Aumont, marquis de Villequier, marié à une fille de Michel Le Tellier, père de Louvois.

En 1666, ce nouveau propriétaire obtenait de Louis XIV le changement du nom de Montfaucon en celui de Villequier, par la lettre suivante du Roi :

«Louis Marie d'Aumont de Villequier, capitaine des Gardes de notre corps, nous a très humblement représenté qu'il a acquis depuis quelques années, la baronnie de Montfaucon; mais comme le nom de Villequier est dans sa famille depuis plusieurs siècles et qu'il souhaiterait qu'il nous plût de commuer le nom de Montfaucon en celui de Villequier, étant bien aise de lui donner, en toutes occasions, des marques de notre bienveillance, voulons que la dite baronnie, terre et seigneurerie de Montfaucon soit dorénavant et pour toujours dénommée la baronnie de Villequier.» Accessoirement, le nouveau seigneur de Villequier fit changer le nom de la place aux Pourceaux, située entre la chapelle Saint-Martin et le château, en celui de place Maubert, parce que la famille de sa femme habitait près de cette place à Paris. Après la mort de sa femme, ce fut le père de celle-ci, Michel Le Tellier qui s'occupa de la baronnie pour les enfants mineurs de son gendre. Ayant acquis lui-même une seigneurie en Sancerrois, il devint seigneur de Villequier jusqu'à sa mort en 1685. Et en 1698, c'est son petit-fils, un Le Tellier, marquis de Courtanvaux, fils aîné de Louvois, qui devient seigneur de Villequier; il mourut en 1720.

Ces seigneurs successifs résidaient beaucoup plus souvent à la cour où à Paris que dans leurs terres, où ils étaient représentés par leurs intendants et leurs fermiers.

Sous le règne de Louis XIV, la paix revenue et le pouvoir royal renforcé, Villequier connaît des jours moins agités. La ville et le château n'ont plus d'importance militaire. Si le donjon existe encore en 1666, les fortifications extérieures du château sont démolies, les murs d'enceinte de la ville tombent en ruines, les fossés sont abandonnés ou loués aux habitants.

Un autre problème, qui va durer plus d'un siècle, est celui posé par la coexistence de deux lieux de culte sur le même territoire paroissial, l'un à Berry, chef-lieu de paroisse, l'autre à Villequier, simple chapelle du château, mais devenu depuis longtemps plus important à cause du nombre d'habitants et de la présence du seigneur local. Les messes du dimanche et fêtes étaient toujours dites à Berry. L'éloignement de Villequier et le mauvais état des chemins, souvent impraticables l'hiver, faisaient que beaucoup d'habitants ne pouvaient pas assister à la messe, que des malades mouraient sans les derniers sacrements, et des enfants sans baptême.

En 1677, pétition des habitants à l'Evêque qui prescrit une enquête. Nouvelle demande de *«désunion»* des deux églises en 1687. Pour éviter un procès avec l'ordre de Cluny dont dépendait Berry, une transaction intervient : un presbytère serait reconstruit à Berry, mais les habitants de Villequier ne s'y rendraient obligatoirement qu'une fois par an, pour remplir leur devoir pascal, et un autre prêtre résiderait à Villequier.

Enfin, au siècle suivant, l'Archevêque en visite, trouve l'église de Berry dans un état si déplorable qu'il l'interdit; et en 1774 un arrêt est rendu : l'église paroissiale sera celle de Villequier, qui prendra le nom de Notre-Dame de Berry Villequier. Le titulaire du prieuré de Berry, où l'église a été démolie, aura une stalle à droite de l'autel dans cette nouvelle paroisse.

Au XVIIIème siècle et jusqu'à la Révolution, les seigneurs de Villequiers seront les descendants du Le Tellier, marquis de Courtanvaux, qui avait succédé à son père en 1721. Suivant la vieille règle féodale, il prête encore *«hommage»* au duc du Nivemais, dont il est le vassal depuis le XIIIème siècle, mais il réside plus souvent à Versailles ou à Paris qu'en Berry. Le château est habité par Maître Clément Hérault, agent d'affaires du marquis et, à la fin du siècle, en 1784, par le lieutenant général du Bailliage, François Méchin, régisseur des seigneurs et Dames de Villequiers.

L'importance politique de Villequiers diminue ainsi que sa population. Avant la réunion des deux paroisses, en 1666, 76 feux à Berry et 80 à Villequiers pour 60 seulement en 1753. En 1790, le nombre exact des habitants indiqué sur le Cahier des Doléances sera 866.

L'école est tenue par le Sieur Feuillet qui est en même temps greffier du bailliage. Une brigade de gendarmerie, comprenant un brigadier et plusieurs cavaliers, veille sur la paix publique. Quant à l'armée, il n'en est question que sous la forme de milice, armée auxiliaire à laquelle on n'avait recours qu'exceptionnellement. Elle était formée d'un homme par paroisse, élu et ensuite (1691), tiré au sort. Le nom d'un de ces miliciens, originaire du territoire de Villequiers, nous est parvenu : il s'appelait Sébastien Bordérieux, soldat du bataillon de Berry, en 1746.

\*\*\*

En 1789, à Villequiers comme dans toutes les paroisses du Royaume, est rédigé un *«Cahier de Doléances»* pour exposer les réformes demandées par les habitants. En voici le début :

«Assemblée du Ier mars; sous la présidence de Jean Chevalier, notaire royal en Berry en résidence à Villequiers et substitut du procureur fiscal des villes et Marquisat de Villequiers, en l'absence des baillis et lieutenant :

Surchargés d'impositions comme taille, capitation et corvées, cens et rentes seigneuriales, et autres rentes... les biens de la paroisse au moins pour les trois quarts sont possédés, par les seigneurs du dit lieu, les communautés ecclésiastiques et différents particuliers privilégiés. Tous ces derniers ne paient aucune imposition ni corvées, à l'exception, de vingtièmes : les habitants seuls les paient.»

## Ceux-ci demandent ensuite:

«que les susdits privilégiés soient imposés au prorata de leurs biens et de leurs revenus, que le prix du sel soit abaissé, que les communautés religieuses répandues dans les campagnes soient regroupées dans les villes, que messieurs les curés fassent gratuitement les mariages, sépultures et autres services du culte, que la justice soit simplifiée, que soit diminué le nombre des colombiers et volières dans l'étendue de la paroisse pour éviter des dégâts considérables causés aux cultures par les pigeons.» Le premier registre «pour inscrire les délibérations et actes concernant la municipalité de Notre-Dame de Berry Villequier» est ouvert le 14 février 1790; et il est coté «et paraphé par nous, Jean-Baptiste Maubert; Curé du dit Villequiers et Président de la susdite assemblée.»

Cette première municipalité élue, composée du maire, de cinq officiers municipaux et de douze notables, se réunit le 21 mars pour désigner les collecteurs, un pour Villequiers, un pour Berry, chargés de recevoir la déclaration d'un chacun concernant le «don patriotique» prescrit par le décret de l'Assemblée Nationale du 26 décembre 1789, et de recevoir les deniers versés comptant.

En juillet est formée la Garde Nationale composée de trente volontaires commandés par un capitaine et un lieutenant qui, le 14 juillet, prêteront serment. En août, la Garde Nationale demandera d'avoir à sa tête un Colonel qui sera Jacques de Billy, ancien officier de Dragons, résidant à Chassy.

C'est à la fin de cette première année révolutionnaire que se pose la question du nouveau chef-lieu de canton. La loi de septembre 1790 pour regrouper les cantons trop nombreux, avait décidé que le canton de Baugy, avec Gron, Farges et Villabon, fusionnerait avec ceux de Bengy (Laverdines, Avord) et de Villequiers (Berry, Chassy, Saligny et La Faye). Aussitôt Villequiers demande à devenir le chef-lieu de l'ensemble ainsi formé : «parce que les personnes de ces paroisses venant toujours à Villequiers trouvent les personnes en qui elles ont confiance», en particulier les hommes de loi puisque c'est depuis longtemps le siège de la Justice. Baugy riposte en faisant valoir ses 9 foires annuelles et son marché à blé, sa position centrale et «l'état des chemins de Villequiers impraticables surtout en hiver. Il est très désagréable d'aller faire au loin, au milieu des boues, ce qu'on pourrait faire plus près de chez soi» Malgré ses arguments et l'appui des Maires de Gron, Farges, Villabon, Saligny et Laverdines, Baugy se voit préférer. Villequiers qui sera, pendant dix ans, chef-lieu de Canton.

Le décret du 17 novembre 1790 imposant à tous les prêtres de prêter le serment civique, comme les fonctionnaires, va causer à Villequiers, le premier incident grave de cette période.

Après avoir déclaré qu'il prêterait le serment prescrit, le curé J.B. Maubert se rétracte. Convoqué par le Conseil Municipal, «le sieur Curé nous a fait réponse que la loi concernant le serment rejetant toutes restrictions, il ne pouvait prêter le serment purement et simplement, que sa confiance en la religion catholique, apostolique et romaine le forçait de faire cette déclaration, et dans laquelle il voulait vivre et mourir», laquelle réponse le dit sieur Maubert a signée. Il semble que le ci-devant curé Maubert sera rapidement remplacé par un curé jureur, car en décembre 1791, le procès-verbal de remise à la municipalité de «différentes pièces et mémoires concernant la cure» est signé, conjointement : Maubert, curé de Villequiers remplacé, et Desrois, curé de Villequiers.

Le 14 juillet, le Maire, les Officiers Municipaux, la Garde Nationale, la Gendarmerie et tous les citoyens assemblés réitèrent le serment de «maintenir la constitution décrétée et sanctionnée par le Roi, d'être fidèle à la Nation, à la loi et au Roi, de protéger nos biens et nos propriétés et de payer les impôts.»

L'année 1791 voit encore la formation d'une Société des Amis de la Constitution, la taxation du pain, des bœufs et des moutons, et au mois de novembre, l'élection d'une nouvelle municipalité; une assemblée d'une soixantaine d'hommes présidée par François Desrois, curé, élit le Maire : Lamarre - et 6 officiers et 10 notables. Le Maire démissionnera au bout de quelques semaines, «s'apercevant qu'il y avait beaucoup plus d'occupations dans les fonctions de maire que celles qu'on lui avait fait entrevoir le jour de sa nomination»... étant garde de Mr de la Rochefoucault, «quand on le saurait aux chambres municipales, les mal intentionnés en profiteraient pour aller faire du dégât dans les bois.» Un nouveau Maire, Nicolas Allemaz, sera élu en décembre.

En 1792, les journées révolutionnaires, la chute de la monarchie, la proclamation de la République ne semblent pas avoir causé à Villequiers de réactions particulières. Mais en 1793, la France est envahie, et une levée en masse de 300.000 hommes est décidée en mars. Villequiers devra désigner onze *«soldats nationaux»* parmi les 75 hommes valides de 20 à 40 ans. Ils sont choisis par un vote de *«l'Assemblée Municipale»*. Trois déclarés inaptes seront remplacés. Les chevaux commencent aussi à être réquisitionnés; puis la ville de Bourges réclame des envois de blé pour ses *«besoins urgents»*. Une fête de la *«Réunion Républicaine du 10 août»* ayant été prévue dans toutes les communes, avec construction d'un Autel de la Patrie, on trouve dans les archives municipales le récit détaillé de cette journée :

«L'Autel a été construit sur la Place Maubert, en gazon, avec plantation d'un arbre chenu et de six ormeaux. Le Conseil Général de la commune assemblée a été conduit avec la Garde Nationale, les tambours, les drapeaux et les gendarmes, à la messe qui a été célébrée à l'église de Villequiers; après cette messe dite, toujours dans le même cortège accompagné de violons, on s'est mis en marche pour se rendre auprès de la Charnée, où fut la première station et où, nous Maire, ayant pris de l'eau dans un seau tiré du puits, nous nous sommes servis des mêmes paroles que celles sur la fête de la Réunion de la République, au Conseil du Département "Je te purifie, terre souillée par seize siècles de servitude! Soit à jamais le sol de la Liberté! "Ensuite avons bu de cette eau ainsi que tous les assistants. Et après s'être donné le baiser fraternel, nous sommes mis en marche dans le même ordre que ci-dessus et avons suivi le chemin qui mène au domaine de la Croix de Pierre et nous nous sommes rendus à la place où a été construit le dit Autel de la Patrie. Monté sur le dit Autel, nous Maire, avons annoncé ce qui suit : "La volonté générale du peuple français a été qu'il soit formé une République une et indivisible et dont l'égalité soit la base. Tel est notre contrat social : que tout Français jure de l'observer et de mourir même en le défendant, ou qu'il fuit la société dont il est indigne". A ce moment s'est fait entendre un cri général : "Je le jure ! Vive la République !" Et la cérémonie s'est terminée par cette acclamation, et en dansant autour de l'Autel de la Patrie avec tous les Citoyens et les Citoyenne.»

«Le présent procès-verbal pour faire foi dans les fastes de cette municipalité. Avons encore délibéré que, dorénavant, la place où est construit l'Autel ne sera plus appelée place Maubert, mais place de la Liberté; qu'il sera veillé à ce qu'aucune malfaisance ne détruise cet autel».

Mais bientôt les persécutions contre la religion vont remplacer la belle unanimité de ces premières fêtes :

- A la fin de l'année, l'église sera fermée, puis deviendra *«Temple de la Raison»*, et l'inventaire des objets du culte sera prescrit.
- Deux des cloches seront descendues et envoyées à La Charité pour être fondues afin de faire des canons. La sonnerie de celles qui restent est interdite pour toute annonce de cérémonie religieuse; elles ne pourront sonner que pour indiquer midi, ainsi qu'au lever et au coucher du soleil.
- Tous les biens et rentes du prieuré de Berry sont déclarés biens nationaux; situés dans les paroisses de Villequiers, La Faye, Couy, Chassy, Azy et Etréchy, ils sont mis en vente et achetés par Monsieur Chevrier. De même, le château de Villequiers est acquis par Monsieur Raillard.

\*\*\*

Les registres de la municipalité des années 1796 à 1801 ayant disparu, on à peu de renseignements sur la vie à Villequiers pendant la fin du siècle. La question du chef-lieu de canton est de nouveau soulevée en 1798 : à la suite d'une pétition de Baugy, le département transmet à Paris un rapport faisant remarquer que *«cette localité est plus centrale, que c'est un passage habituel des troupes; que Villequiers n'a point accepté la Constitution et est animé du plus mauvais esprit»*. Le chef-lieu de canton sera finalement fixé à Baugy par une circulaire du Conseil d'Etat en date du 22 août 1801. En 1799, le conseil municipal est nommé d'après une liste de notables élus. Le Concordat de 1801 amène la fin des difficultés religieuses.

Les anciens presbytères sont rendus aux curés, et le Préfet fixe, pour ces derniers, un traitement minimum de 700 francs, celui des Vicaires étant de 450 francs. On doit refaire l'inventaire du mobilier des églises. Certaines paroisses sont supprimées, leurs églises vendues ou démolies, II est prescrit, par arrêté préfectoral en octobre 1803, que les églises de Laverdines et de La Faye devront remettre à l'église de Villequiers les objets du culte et le mobilier qu'elles détenaient.

La remise par le maire de La Faye «d'une petite cloche et d'une mauvaise échelle» ne soulève pas de difficulté. Il n'en va pas de même à Laverdines. Le Maire «ne veut qu'il soit enlevé aucun objet», et le Maire de Villequiers arrivé avec le sacristain et des voitures ne le trouve pas au rendez-vous. Il faut une intervention nouvelle du Préfet qui envoie deux gendarmes sur les lieux, pour que soit exécutée la remise «d'un tabernacle avec gradins, d'une chaire, d'un tableau de Saint Jean, d'un mauvais confessionnal, de deux stalles et de quelques chandeliers.» La cloche sera finalement laissée, «car elle peut être nécessaire à la commune». De même, lorsqu'en 1809, le Préfet aura demandé l'état de l'église de Villequiers et approuvé des réparations dont le montant atteindra 4.500. francs, les centimes additionnels nécessaires seront répartis entre les trois communes de Villequiers, Laverdines et La Faye.

Sous l'Empire, les guerres continuant, les engagements ne suffisent plus. Les levées obligatoires se répètent, se multiplient : quatorze hommes pour le canton en 1808. Pour Villequiers, quatre plus un remplaçant en 1809 (Pyat, Augy, Rapin, Balu, Grillet), 12 encore en 1813. En 1814 encore douze, puis rappel des classes anciennes de 1794 à 1808. Contre la conscription, devenue le cauchemar des campagnes, la résistance passive s'organise : réfractaires et déserteurs deviennent de plus en plus nombreux : en 1808, ils sont cinquante-cinq, recherchés dans le département. L'autorité prend contre eux des mesures de plus en plus rigoureuses : amendes, peines de travaux forcés, «garnisaires» : soldats installés chez les parents des conscrits «absents». En 1805, le maire de La Chapelle-Montlinard est suspendu et traduit en justice «pour avoir cherché à soustraire à la conscription un jeune homme de sa commune.»

Les réclamations des parents, les certificats médicaux ne seront plus admis pour les exemptions. Seuls seront exempts de service les fils uniques de veuves et, en 1814, de «veuves de plus de 71 ans» ! En 1815, une dernière levée : «Il s'agit de sauver la France par une honorable capitulation».

Au retour des Bourbons, la conscription est supprimée, Villequiers, après la tourmente révolutionnaire et les guerres napoléoniennes, va connaître des jours plus calmes. En 1826, la commune de La Faye-Livron, avec le Petit et le Grand Azillon, la Grande Faye, le Colombier et le Gué, sera rattachée, sur sa demande, à la commune de Villequiers. La même année, est fixé l'emplacement du nouveau cimetière. L'ancien situé derrière l'église avait déjà, vingt ans plus tôt, été déclaré trop petit. Des travaux variés sont exécutés, en 1837, couverture de l'église et du presbytère, curage de la Vauvise en 1846, route de Baugy à Fourchambault, traversant Villequiers. Une nouvelle *«maison d'école»* est achetée.

Pour la première fois, après la révolution de 1848, le Président de la République va être élu au suffrage universel. Villequiers compte alors 261 électeurs pour une population d'un millier d'habitants environ.

Quelques mois après, le Conseil Municipal refuse l'achat du portrait du Prince Napoléon, élu Président, Cela n'empêchera pas, en 1851, 259 électeurs de répondre «Oui» au plébiscite approuvant le coup d'état et l'élection du Prince-Président pour dix ans, et l'année suivante, d'approuver le rétablissement de l'Empire par 263 «Oui» sur 268 électeurs, En 1854, suspension du Conseil Municipal remplacé par une commission spéciale. La tenue de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers s'améliore : on note l'achat de casques, en 1854, et une nouvelle tenue avec épaulettes en 1860. Les sous-lieutenants successifs, Piller en 1857 et Potier en 1864, prêtent serment de fidélité à l'Empereur.

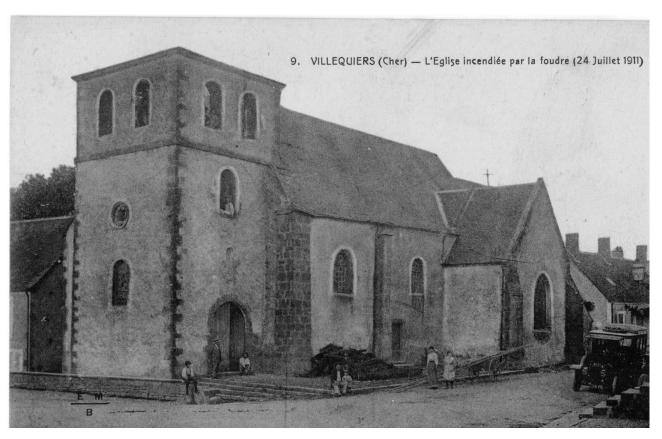
En 1865, Monsieur Renaudet étant curé-doyen et Monsieur Potier maire, trois nouvelles cloches sont bénies par l'Archevêque de Bourges. Leurs noms et ceux de leurs parrains et marraines ont été conservés : «Jeanne» à pour parrain Monsieur de Sourdeval, propriétaire à Laverdines, et sa fille pour marraine. «Solange» : Monsieur P.H. Paingris, propriétaire à Villequiers, et sa femme. *«Anna»* : Monsieur Four-Dausque, chef d'usine à Laverdines et sa fille.

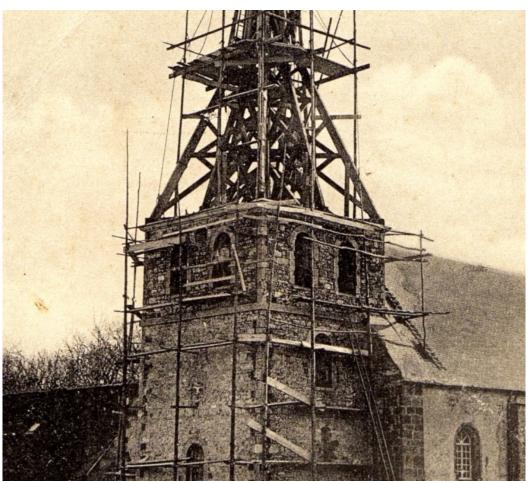
La population de la commune continue de s'accroître régulièrement sous le Second Empire, pour atteindre son maximum en 1866 avec 1.314 habitants, Elle décroîtra ensuite pour descendre au-dessous du millier en 1911. Mais on peut remarquer qu'aujourd'hui, avec une population inférieure à 500 habitants, la commune a plus d'électeurs (358) qu'en 1866 (340) en raison du vote des femmes et des jeunes de 18 ans. Au plébiscite de mai 1870, sur la nouvelle constitution libérale, les 343 voix des électeurs de Villequiers se partageront en 304 *«Oui»*, 34 *«Non»* et 5 bulletins nuls.

Pendant la guerre de 1870-1871, Villequiers ne connaîtra pas l'invasion, l'avance des Prussiens s'étant arrêtée à Vierzon. En janvier 1871, 372 votants participeront à élection de l'assemblée de Bordeaux, qui signera le traité de Paix avec l'Allemagne.

En 1873, le conseil municipal sera renouvelé; mais le maire Silvain Estéve, sera nommé par le Préfet. Ce n'est qu'en 1884 que le maire et l'adjoint seront, de nouveau, élus par le conseil municipal. Celui-ci achète, en 1878, pour 40 francs, un buste de la République et, en 1880, pour la première fois, la fête nationale sera célébrée le 14 juillet : 250 francs pour les illuminations, l'orchestre, pour le bal, et la distribution de pain et de viande aux indigents. La même année, un chemin va relier le champ de foire au centre du bourg. La modernisation de Villequiers se poursuit : en 1883, le télégraphe est installé à la poste, et en 1887, le groupe scolaire est construit.

Le 21 juillet 1911, la foudre tombe sur le clocher qui est complètement incendié. Les dégâts sont estimés à 13.755 francs. Le clocher sera rapidement reconstruit, légèrement modifié, comme on peut le voir sur les cartes postales de l'époque. Et moins d'un an après, trois nouvelles cloches remplacent celles que incendie avait détériorées. Chacune porte l'inscription : «Détruite par l'incendie, j'ai été refondue la même année et bénie par Monseigneur Dubois, Archevêque de Bourges», inscription complétée par le nom de la cloche et ceux des parrains et marraines : Monsieur Gindre et Madame Devoucoux pour «Georgette-Henriette», Monsieur le Colonel de Laitre et Madame Veuve Devoucoux pour «Hélène-Henriette», Monsieur de l'Epinay et Madame Mollevaux pour «Louise-Alberte-Jeanne d'Arc».





Restauration du clocher de l'église de Villequiers incendié par la foudre le 21 juillet 1911 à trois heures trente du matin.

En 1912, le président de l'Aéro-Club, le prince d'Arenberg, lance une souscription pour l'achat de 90 aéroplanes devant former une flotte aérienne d'une puissance formidable». La commune de Villequiers participera pour la somme de 50 francs à l'achat de l'avion *«Le Cher»*.

On prévoit aussi, en 1913, une allocation annuelle de 84 francs pour les familles nombreuses. Quelques mois plus tard, la municipalité s'inquiète de la fermeture de l'étude de Maître Repart.

1914. Sur les débuts de la Grande Guerre à Villequiers, nous avons pu recueillir les souvenirs de Monsieur Bonnet, qui n'était alors qu'un enfant de dix ans :

«C'était un samedi. Le tambour de la compagnie de Sapeurs-Pompiers, tenu par un ancien de la guerre de 1870, rassemble la population pour la lecture du télégramme, annonçant : "Le premier jour de la mobilisation est le dimanche 2 août..." Trois hommes, Chotard, Bertrand, Ferrand, montent au clocher pour sonner le tocsin. Et le départ des mobilisés, une centaine pour le village, se fera, drapeau et tambour en tête, en colonne par quatre, pour aller à Bengy prendre le train.»

De ceux-là et de ceux qui les rejoindront aux Armées pendant quatre ans, quarantecinq ne reviendront pas : leurs noms sont gravés sur le monument au cimetière et les plaques de l'église.

Bientôt arrivent les premiers réfugiés, de Belgique, des Ardennes et du Nord, dont une cinquantaine seront hébergés dans les maisons situées derrière l'église. Les hommes des vieilles classes d'âge sont mobilisés sur place. Ce sont les G.V.C., chargés de garder les voies de communication, routes et voies ferrées. De temps à autre, des troupes traversent le village ou y stationnent. En particulier le 406ème Régiment d'Infanterie y cantonnera plusieurs mois, en 1915.

La municipalité vote des subventions à la Croix-Rouge, fait imprimer des cartes d'alimentation en 1918 et, pour fêter la Victoire, fait acheter des drapeaux aux couleurs des nations alliées.

En 1919, la paix revenue, Villequiers n'oublie pas ses morts : une souscription publique couvrira les frais : 4.575 francs, d'un monument qui leur sera élevé au cimetière.

La même année, le conseil municipal est renouvelé; il est composé de Messieurs de l'Epinay, maire, Narbouton, adjoint, Bonnebouche, Tixier, Rollet, Bertrand, Dubois, Guillot, Baudoin, Simonneau, Augy, Biesse. La période paisible qui succède à la Grande Guerre n'est marquée par aucun événement important, à ce n'est que la population de la commune continue à décroître lentement : en 15 ans, de 1921 à 1936, elle passe de 834 à 784 habitants.

En 1927, disparaît une «figure» du pays, dont on entend encore parler de nos jours. Il s'agit du *«Bon Dieu de Villequiers»* appelé aussi *«le Dormeux»*. Né en 1858, Monsieur Jean Goudinoux n'était pas un *«sorcier»* ni un simple rebouteux. Encore enfant, ne sachant ni lire ni écrire, et simple petit berger, il avait des dons extraordinaires : il savait ce qui se passait loin de lui et retrouvait les objets perdus : il indiquait avec précision l'endroit où il fallait les rechercher, *«Ouvrez tel livre, vous y trouverez la boucle d'oreille qui y est tombée pendant que vous le lisiez en vous promenant»*. ou bien : *«Votre collier est dans le tas de sable à droite de la porte de votre jardin»*, 11 avait aussi des dons de guérisseur et soignait avec des remèdes simples et naturels. Sa réputation avait rapidement dépassé les limites du canton et, chaque dimanche, des voitures amenaient visiteurs, malades ou curieux. Il ne demandait aucune rétribution; chacun donnait ce qu'il voulait.

En 1926, l'abside de l'église de Villequiers est classée monument historique. En 1929, le cinquième centenaire de la chevauchée de Jeanne d'Arc est l'occasion de fêtes et cavalcades à Villequiers pour la pose, sur le mur de l'église, de la plaque commémorant le séjour de la Sainte dans notre village. La même année, l'électricité remplaçait l'acétylène pour l'éclairage du bourg. La fin de la guerre civile en Espagne, à la veille du deuxième confie mondial, amenait à Villequiers quelques réfugiés politiques. Enfin, la seconde guerre mondiale ajoutait quelques noms à la trop longue liste des morts de 1914-1918.



La paix est revenue, une fois encore et, depuis bientôt quarante ans, c'est notre vie quotidienne à tous qu'il faudrait raconter pour poursuivre l'histoire de Villequiers. Citons cependant quelques faits marquants :

- La grande tornade de 1971 qui n'épargna aucun toit et qui fut si violente que le plan ORSEC fut mis en œuvre pour secourir Villequiers, village sinistré.
- Dix ans après, la construction sur le Champ de Foire d'une salle des fêtes, qui a vu déjà bien de joyeuses ou sérieuses réunions.
- Le déclin démographique et le vieillissement de la population : 433 habitants seulement, et 40 enfants dans les deux classes de l'école pour 80 personnes âgées de plus de 70 ans.

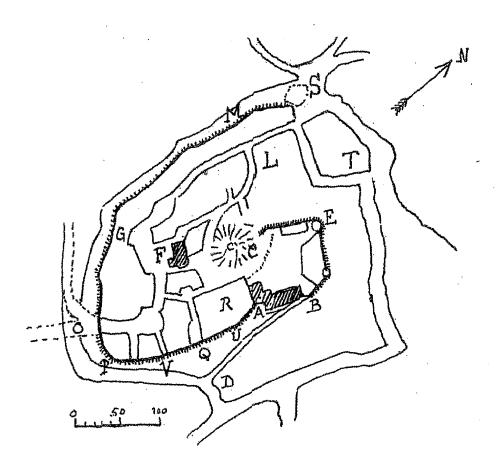
Cependant, depuis sept ou huit ans, une vingtaine de nouvelles maisons ont été construites. Elles ne sont pas achetées ou louées par des *«vacanciers»* ou des retraités comme on pourrait le croire, mais bien par des ménages jeunes, qui préfèrent les maisons neuves aux vieilles mais qui trouvent quand même qu'il fait bon vivre à Villequiers.

\*\*\*

# Le château et l'église.

Pour la description du château et de l'église, ainsi que pour leur histoire, nous ne saurions mieux faire que de citer A. Buhot de Kersers (Histoire et Statistique Monumentale du Département du Cher). :

«Il est facile de se rendre compte de la disposition des lieux qui motiva l'établissement de la forteresse de Montfaucon. Toute la plaine de Baugy se relève vers l'Est en un plateau incliné, coupé brusquement par la vallée de la Vauvise. Un des points les plus élevés de cette crête se trouve presque détaché du plateau par un ravin ou pli de terrain qui descend de l'Ouest à l'Est et aboutit au-dessus du village de Berry. On n'eut qu'à couper par une tranchée profonde le point d'attache du promontoire pour obtenir un isolement complet. Cette coupure, aujourd'hui comblée en partie, dut être entre le donjon et l'église. Ce premier circuit dut avoir à peu près le tracé du château actuel. A l'angle Sud-Ouest, au point d'attaque, on éleva un tertre énorme ou donjon en terre, en forme de cône tronqué, qui eut ses fossés particuliers autour de sa base et qui a encore aujourd'hui 8 à 10 mètres de hauteur verticale; en y ajoutant la profondeur du fossé, qui pouvait être de 4 à 5 mètres, on arrive à un commandement considérable. Des ouvrages en bois compléteront cette défense. La base a 60 à 70 mètres de diamètre, la plate-forme, 16; on y à fait des fouilles qui ont donné, dit-on, des fondations carrées de peu d'épaisseur, bases évidentes de constructions en bois, la forme carrée convenant spécialement à ce mode d'ouvrages. Les fossées au-dehors eurent environ vingt mètres de large, mais semblent avoir été moindres sur l'intérieur de la cour (C. sur le croquis).



#### LEGENDE DU PLAN DE VILLEQUIERS

- A. Entrée du château, (XIIIème siècle)
- D.B. Rampes y conduisant.
- O. Porte franche, plus tard porte au Groué.
- G. Place aux Pourceaux L.M.O.T. Fossés de la
- ville. S.T. Modification ultérieure étendant
- l'enceinte. P.R. Fortification sur la
- crête même du plateau. V.U. Terrasse garnie de
- palissades.
- S. Mare formée par l'accumulation des eaux dans la partie basse du fossé, coupé par l'affaissement du
- pont-levis.
  C. Cour et Motte.
  R. Jardins sur l'emplacement des anciens remparts (XVIIIème)



L'entrée de ce donjon dut être vers l'intérieur de l'enceinte : l'entrée de l'enceinte était probablement à l'Est; on y accédait par des rampes sur les pentes du coteau. Une arcade située en A, aujourd'hui murée, est d'arc brisé et paraît du XIIIéme siècle; peut-être a-t-elle été l'entrée du château à cette époque; elle nous porte à placer à ce moment l'établissement d'une enceinte murée; les rampes qui approchaient paraissent avoir conduit de D. en B. et être revenues en A., en défilant devant la courtine. Des tours durent alors garnir les angles de l'enceinte, l'angle E. paraît en avoir été les restes.

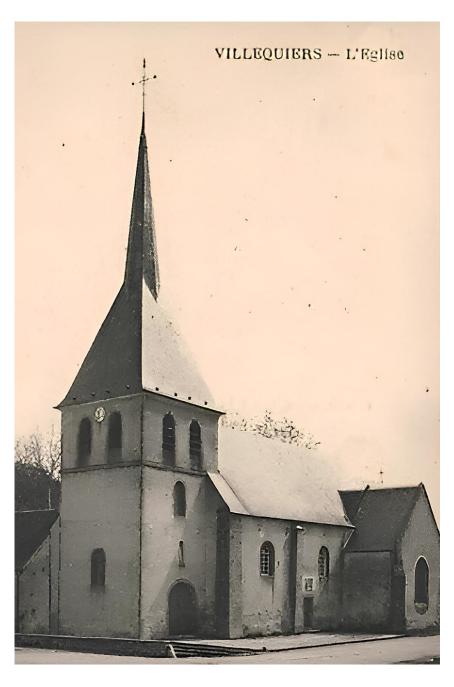
Enfin, au XVème siècle, évidemment après l'acquisition de la terre par Jacques de Chazeron, fut construit le château actuel, formant en plan une équerre, avec façade à belles fenêtres croisées, sur la courtine orientale. Dans l'angle intérieur est une tour d'escalier complétée par une tourelle en encorbellement. La porte d'entrée a un tympan ogival; sur le jambage de droite est le graffito : L'an 1561 31 juin desedat Jehan de Confeze, seigneur de Menetou. Enfin au XVIIIème siècle, une dernière modification combla les fosses du donjon à l'intérieur de la cour, plaça l'entrée en F. et établit les jardins en R. sur l'emplacement des anciens remparts.»

## LA VILLE:

«On peut penser que l'agglomération dut acquérir promptement une certaine importance. La chapelle dédiée à Saint-Martin, située hors du château en F. est du XIIème siècle, et on peut croire qu'on ne l'établit pas dans un lieu ouvert; les fossés de la ville existaient donc dès lors. Ces fossés larges de 20 mètres, partirent du ravin qui servait de fossé au château vers le point L., et furent creusés dans le tuf calcaire dans tout leur périmètre L.M.O.P. et aboutirent sur les pentes au point P. Dans toute la direction P.R., la fortification fut établie sur la crête même du plateau, un peu audessous, en V.U., fut établie une terrasse qui, garnie de palissades, formait un premier obstacle, en même temps qu'elle augmentait la rapidité du talus. Les murs ne durent couronner ces remparts que plus tard, au XIIIème siècle, sous les derniers seigneurs de la maison de Montfaucon, lorsque fut construite la voûte A. à laquelle ils se raccordaient. Leur épaisseur fut de huit pieds, leur hauteur de 24, soit 7 à 8 mètres, comme le prouvent les arrachements qui existent encore aux murs du château, en R. Ils furent munis de tours et de guérites. Enfin il semble que le tracé primitif aurait été légèrement modifié et étendu ultérieurement jusqu'en S.T. La mare S. est formée par l'accumulation des eaux dans la partie basse du fossé, coupé par l'affaissement du pont-levis. Deux portes seulement paraissent avoir existé à cette enceinte : l'une au Nord-Ouest en S., appelée la porte de Brault, l'autre à l'opposé, appelée la porte franche en O., et qui s'appela la porte au Groué. Nous avons trouvé aussi mention d'une porte des Halles, qui fut peut-être supprimée lors de la construction de la cure en 1765. Les Halles étaient situés près de la Chapelle Saint Martin. La revenderie aux fromages était adossée aux murs de la ville. La petite place en G, se nommait la place aux Pourceaux; la rue qui longeait les fossés du château près de la motte du donjon, se nommait la rue Basse. Les boucheries après avoir été dans la rue Basse, furent transportées près de la Halle. Leurs quatre étaux étaient abandonnés, faute de bouchers à Montfaucon, en 1634. Les murs de la ville furent exploités comme carrière, et les fossés envahis par divers particuliers au commencement du XVIIIème siècle et, en 1752, une décision du bureau des Finances légalisa, moyennant finances, ces usurpations, s'appuyant sur ce que la ville n'avait pas besoin de défenses.»

## L'EGLISE:

«L'abside et le chœur de l'église actuelle ainsi que la partie orientale de la nef ont constitué l'ancienne chapelle Saint-Martin, établie par les seigneurs de Montfaucon "pour leur commodité particulière", disait la tradition en 1677. Toutefois il est juste de remarquer qu'en la construisant hors de leur château, ils avaient eu, plus que les seigneurs des Aix; souci de l'avantage des manants et habitants du bourg.



L'abside est circulaire, voûtée en quart de sphère; la baie d'entrée est d'arc aigu et brisé, ainsi que le berceau qui voûte le chœur. Cette abside, comme celle de Bengy, est éclairée de trois fenêtres, accostées de colonnettes et séparées par des arcades aveugles accouplées. Les fenêtres sont de plein-cintre, les arcades sont d'arc brisé; les arcs doubleaux sont à double cintre, celui du dehors plus large reposant sur les dosserets ou pieds-droits eux-mêmes, celui du devant reposant sur les chapiteaux des colonnes engagées devant ces dosserets.

Cette abside témoigne d'un grand soin de construction. Le cordon qui court à la naissance de la voûte est d'une très fine ornementation : au haut un rang de feuilles rondes, la pointe en bas; au-dessous, sur le talus, un cordon en dents de scie, chargé de perles et dont les angles rentrants sont remplis par des perles plus grosses; au bas, un rang de pointes de diamant.

Les chapiteaux des colonnes sont d'un grand intérêt, ils sont à rinceaux où l'on sent déjà le modelé du XIIIème siècle, et se placent vers la fin du XIIème; l'un d'eux à le tailloir orné d'une grecque, l'autre de deux rangs de dents de scie...

La nef n'est pas voûtée. Une chapelle lui fut annexée au Sud en 1559. Elle est voûtée sur nervures prismatiques. Un cartouche incrusté dans la pointe de son pignon, à l'extérieur, porte l'épitaphe : Je fus édifiée l'an 1559 par Edmond Thevenet IHS MA. Rappelons qu'un Thevenet fut seigneur de Chassy. Dans l'intérieur est un rétable affreusement mutilé, en pierre de Charly, représentant l'Adoration des Mages.

En 1765, les habitants, pour obtenir le transport de la paroisse de Villequiers durent reprendre les murs de la nef et le pignon à l'Ouest. Alors furent ouvertes les fenêtres de plein-cintre qui l'éclairent et construite la tour occidentale; quelques claveaux purent être emprunté à l'église de Berry.

Il existe dans cette église un bénitier en fonte de petite dimension, dont les anses sont de simples têtes très saillantes et dont la corbeille est ornée de saillies dentelées.»

# **BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES**

M. de LAUGARDIERE - «Histoire du Pays de Villequiers», 1892.

**BUHOT de KERSERS** - «Statistique Monumentale du Département du Cher».

IVéme fascicule, canton de Baugy, 1877.

**HISTOIRE DU BERRY** - sous la direction de Guy Devailly, ed. Privat, 1980.

# ARCHIVES MUNICIPALES ET DEPARTEMENTALES

Renseignements aimablement fournis par:

Monsieur Faucheux, Maire de Villequiers,

Madame Bontemps, secrétaire de Mairie,

Monsieur Bonnet, ancien secrétaire de Mairie.